Mise en valeur des sols par l'arbre forestier	NOTICES FORESTIERES BREVES	S.Grim
Préaménagement, aménagement, sylviculture et techniques connexes		Août 94
		N°140

Introduction au Barrage vert*

Décidé dans le courant de cet été, le reboisement d'une large bande de terrain tout le long des Hautes-plaines et de l'Atlas saharien répond à la nécessité d'assurer la protection des régions plus septentrionales et d'entamer un vaste programme de mise en valeur dans ces contrées qui demeurent soumises à l'exploitation extensive et appauvrissante.-

Ces vastes étendues ne cessent en effet de voir leurs potentialités décroître continuellement en raison de l'inexistence d'un aménagement fixant les normes rationnelles d'utilisation du patrimoine et contribuant à garantir la conservation voire l'amélioration du capital de production.-

Dans les Hautes-plaines et l'Atlas saharien, les activités agricoles notables se réduisent au pastoralisme, à la récolte alfatière et dans une moindre mesure à l'exploitation forestière. L'élevage transhumant y occupe méanmoins une place prépondérante du fait des revenus qu'il permet et du territoire qu'il couvre.-

Dans les temps plus anciens la population de ces régions était plus réduite et la pratique pastorale n'avait pas sur le milieu les conséquences graves que nous lui connaissons. En raison de la charge plus faible, la végétation notamment gardait la possibilité de se reconstituer et de conserver dans une grande mesure son rôle de protection.-

L'accroissement incontrôlé du cheptel dans ces zônes où aucun effort n'est entrepris dans le but d'aider la nature à se préserver conduit nécessairement à un déséquilibre avec ses manifestations extérieures les plus apparentes : l'érosion et la stérilisation du sol. Dans ces conditions, l'activité pastorale cesse de contribuer à la richesse nationale pour menacer de devenir un péril majeur.-

Par ailleurs on constate que l'augmentation de l'effectif du cheptel ne s'accompagne pas nécessairement d'une amélioration des conditions d'existence de la majorité de la population locale.-

Chez une partie de cette population aux ressources dérisoires, la tentation est grande de recourir à l'exploitation inconsidérée, quoique parfois légitime, des forêts de pin, de genevrier et de chêne-vert situées dans leur voisinage. Car ces massifs

.../...

* Article rédigé en novembre 1972.

boisés malgré leurs potentialités certaines en matière de production, d'emploi et de promotion sociale se trouvaient maintenus, malgré des apparences contraires, dans un état voisin de l'abandon.-

La conjonction de cette situation (liée au comportement politique et humain) et du phénomène naturel d'aridité a conduit à l'accélération du processus de désertification.-

Tout le monde s'entend pour reconnaître que la volonté de progrès peut lever beaucoup de contraintes y compris celles d'origine naturelle. Dans le domaine agricole les exemples sont nombreux.-

Au cours de ces dernières années, avec l'avènement des programmes spéciaux de développement, les heutes-plaines et l'Atlas saharien connaissent le début de leur phase de transformation.-

Dans le domaine de l'élevage tout d'abord, l'implantation de coopératives aux affectifs contrôlés et aux étendues délimitées et matérialisées ouvre inévitablement la voie aux travaux destinés à accroître le rendement en unités fourragères.-

Pour ce qui se rapporte à l'alfa, la transformation locale de la matière première jadis promise dans sa quasi-totalité à l'exportation impose également la mise en oeuvre de techniques de gestion rationnelle des nappes.-

En matière forestière, la politique d'aménagement généralisé des massifs boisés entreprise depuis 1968 a permis de se convaincre de deux réalités. La première c'est une exploitation forestière normalement menée n'est nullement incompatible avec l'objectif de protection ; ensuite que la forêt algérienne malgré sa pauvreté relative se trouve en mesure de contribuer au développement industriel.-

Cette succinte analyse des conditions prévalant dans cette partie de notre pays était nécessaire parce qu'elle permet de comprendre que la décision d'édifier le barrage vert entre dans le cadre de la continuité d'un programme plus vaste : l'aménagement intégré et intensif des Hautes-plaines et de l'Atlas saharien.-

.../...

En d'autres termes cette gigantesque entreprise de reforestation permet d'acquérir l'une des garanties principales à la mise en valeur intensive des terres plus septentrionales.-

Une évaluation quantitative des conséquences d'une entreprise d'une telle envergure n'est certainement pas aisée à l'heure qu'il est en raison de ses effets multiples et souvent difficilement chiffrables. Aussi pouvons-nous seulement énumérer et apprécier qualitativement quelques unes de ses répercussions car dans ce domaine notre pays manque d'une tradition suffisamment ancienne. Cependant, compte tenu de travaux analogues menés ailleurs et également d'observations fragmentaires faites chez nous, il ne fait pas de doute que des plantations forestières sur plusieurs millions d'hectares entraîneront dans les régions concernées un changement spectaculaire et hautement bénéfique à la fois des conditions économiques, écologiques et sociales.-

L'implantation de forêts sur une aussi grande échelle en même temps qu'elle produira des effets favorables sur l'économie de l'eau et la pluviométrie permettra d'enrayer l'érosion hydrique et rendra possible la fixation des dunes de sable qui traversent d'une manière presque continue, l'Algérie d'Est en Ouest au niveau de la partie médiane des Hautes-plaines.-

L'extension de ce large rideau d'arbres rendra tout à fait réalisable la création de périmètres agricoles et d'élevage dans cette zone où la technique agronomique n'a pas encore donné toute sa mesure et où également les potentialités en eau demeurent en grande partie inexploitées.-

Une partie importante des plantations devant s'effectuer au détriment de terrains de parcours traditionnel, le pasteur nomade se verra encourager à se convertir en éleveur sédentaire. Simultanément, la quantité de fourrages nécessaire à l'alimentation du cheptel sera produite sur une superficie plus réduite.

Pour des raisons sensiblement identiques, la question du devenir de l'activité alfatière doit être posée dès à présent dans toute sa dimension : s'agit-il d'une activité réellement rentable ou bien d'une spéculation simplement héritée d'un contexte politique et socio-économique dépassé ?

Dans le premier cas il y aurait lieu, afin de compenser la diminution de la surface à vocation alfatière, d'entreprendre les travaux de recherche et de mise en valeur nécessaires en vue d'accroître les rendements et satisfaire une demande élevée et

.../...

durable.-

L'autre alternative conduirait à accepter l'amenuisement progressif des superficies alfatières tout en n'ignorant pas l'obligation de veiller à l'approvisionnement des unités industrielles spécialisées jusqu'au terme de leur amortissement.-

Quant à l'activité forestière qu'il s'agisse de l'exploitation ou de la transformation industrielle des produits, le Barrage vert permettra, quelques dizaines d'années après son achèvement, de fournir sur le marché des millions de mètres cubes de bois supplémentaires : autre contribution précieuse à la promotion socio-économique de ces régions.-

ALGER, NOVEMBRE 1972.-